

Les zones humides pour un avenir urbain durable

Dossier de la rÃ©daction de H2o
November 2018

La 13^{me} ConfÃ©rence des parties Ramsar sur les zones humides s'est tenue du 21 au 29 octobre 2018, Ã DubaÃ®. L'Ã©vÃ©nement a pour thÃème cette annÃ©e "Les zones humides pour un avenir urbain durable".

La ConfÃ©rence des Parties Ã la Convention de Ramsar sur les zones humides est l'occasion pour les parties contractantes d'Ã©valuer les progrÃ¨s d'application de la Convention et de l'utilisation rationnelle des zones humides et de planifier leurs propres travaux. AdoptÃ©e en 1971 Ã Ramsar en Iran, cette convention sur les milieux humides est un traitÃ© intergouvernemental qui regroupe actuellement 169 pays. Son rÃôle : engager les Ã‰tats membres Ã conserver et utiliser durablement leurs milieux humides. La confÃ©rence des parties contractantes, se rÃ©unit tous les 3 ans pour examiner le plan de travail des trois annÃ©es passÃ©es et Ã venir.

14 collectivitÃ©s dans le monde ont reÃ§u le label "Ville des zones humides accrÃ©ditÃ©e par la convention de Ramsar", crÃ©Ã© en 2012 pour rÃ©compenser les collectivitÃ©s qui, ayant sur leur territoire une zone humide importante et un site Ramsar, ont mis en place des politiques exemplaires de gestion durable de ce milieu. Les 4 villes franÃ§aises ont reÃ§u cette annÃ©e la distinction : Ã Amiens, dans la Somme ; Courteranges, dans l'Aube ; Pont-Audemer, dans l'Eure ; Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais.

Environnement France - Convention de Ramsar